

## Informations de base

**2024/2589(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Détermination du montant des redevances de supervision à percevoir par le superviseur principal auprès des prestataires tiers critiques de services TIC et des modalités de paiement de ces redevances

### Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
22/02/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)00902	
22/02/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
28/02/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/05/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		